



## Dégats suite travaux de rénovation

Par **Steuabn**, le **27/07/2021** à **15:59**

Bonjour à tous,

Je viens vers vous car je ne sais plus quoi faire. Je vous remercie donc par avance pour l'intérêt que vous porterez à ma demande.

Je m'excuse par avance pour les divers fautes d'orthographe et la longueur de ma demande.

Je vous explique :

Je suis actuellement locataire d'un logement géré par une agence immobilière, et j'ai demandé à cette dernière de faire des travaux de peintures car l'appartement tombé en lambeau.

Le Lundi 12 Juillet, un artisan envoyé par l'agence vient débiter les travaux de rénovation à mon appartement, je lui laisse donc les clés pour la durée nécessaire au chantier.

Le Mercredi 14 Juillet, il m'appelle pour me prévenir que sans le vouloir il a cassé mon lampadaire en le déplaçant, sachant qu'il était déjà un peu bancal, je lui répond que ce n'est pas grave car je comptais le changer. Ce n'est qu'un lampadaire après tout.

Le vendredi 16 Juillet, il me demande de venir lui donner un coup de main pour retirer les bâches du salon, je lui dit OK, je peu bien l'aider à faire cela.

Je vais donc dans mon appartement pour lui donner un coup de main. Là, stupéfait, je vois trois bouts de bâches tenants avec quelques bouts de scotch, recouvrant l'intégralité des meubles du salon et en les soulevant je découvre ma télévision devenu blanche, on ne voyait plus les touches de mon clavier d'ordinateur, et le canapé recouvert de poussière d'enduit. Au final, comme si rien n'avait été protéger !

Je le regarde avec stupeur et il me répond qu'il va faire un peu de ménage. Passons ...

Le Mardi 20 Juillet, récupération des clés, je vais donc à l'appartement, il me dit qu'il n'a pas eu le temps de faire certaines portes et qu'il les prendrait chez lui pour les finir pour pouvoir me rendre les clés plutôt, ce qui est gentil de sa part.

Ne voyant pas certaines de mes affaires je lui demande donc où est-ce qu'il a pu les ranger, j'ai le droit comme réponse à : "Je ne sais pas, ils doivent être dans le coin, vous les retrouverez en cherchant".

Une fois partis je fais le tour de l'appartement, et là c'est la stupeur :

- Les tringles à rideaux n'ont pas été remises, le support du détecteur de fumé non plus.

- Le sol de l'appartement est recouvert d'une couche de poussière de plâtre, comme l'intérieur des placards où ont été stocké mes affaires.

- Tous mes appareils électroniques sont également recouvert de poussières de plâtre, jusqu'à l'intérieur de ces derniers.

- Il y a de la peinture et de l'enduit sécher par terre, on retrouve encore une fois une épaisse couche de plâtre sur mes lampes de chevets.

Et une commode acheté il y a 3 mois est devenu chancelante.

Même la terrasse, qui est un endroit où il n'y a pas eu de travaux, est devenu blanche.

En soit tout le matériel est à nettoyer, jusqu'au câbles derrière la tv qui ont était recouvert de peinture.

Suite à cela j'en informe donc l'agence immobilière par mail le 22 Juillet en ajoutant à la liste des dégradations, les photos du logements et en demandant le nom de l'entreprise ainsi que celui de l'assurance du peintre pour pouvoir faire une déclaration de sinistre et faire venir un expert de mon assurance.

Quatre heures après, ce n'est pas l'agence qui m'appelle mais le peintre. Ne pouvant pas répondre je laisse faire ma messagerie, et j'écoute plus tard le message, qui est enfaite des menaces du peintre suite à la lecture de mon mail ...

J'en informe donc l'agence, leur signalant que je ne veux plus avoir à faire à lui et donc que j'attendais une réponse de leurs part.

Le soir du 22 Juillet, je reçois un mail du peintre, qui à eu mon adresse mail personnel via l'agence sans mon accord !! (l'agence avait enfaite transférer mon mail à ce dernier sans enlever ma signature qui contient en plus mes réseaux sociaux) qui essaye de se dédouaner, en ajoutant en copie le mail de la directrice d'agence qui est son amie d'après ses dires.

Le 23 Juillet je reçois un appel du peintre, ne souhaitant pas lui parler comme demandé dans mon précédent mail, je n'ai pas répondu, c'est pourquoi il m'envoie un mail 2h après, encore une fois pour se justifier.

N'ayant toujours pas eu de nouvelle de l'agence je décide donc d'aller les voir, maque de chance, personne pour me recevoir.

Ce n'est que le 23 Juillet à 18H qu'on m'appelle enfin, j'explique donc la situation à la directrice d'agence qui ne comprend car voila ils le connaissent, ils n'ont jamais eu de soucis, etc etc .... On convient donc ensemble que je leurs laisse les clés à nouveau pour que l'artisan puisse venir nettoyer et remettre en ordre l'appartement.

Ce n'est donc qu'aujourd'hui, Mardi 27 Juillet, que je récupère les clés d'un appartements qui devrait être remis en état.

Mais comme vous pouvez vous en douter, il n'y a quasiment rien qui a été fait.

La tringle à rideau a bien été remise mais il manque un rideau que je n'ai pas trouvé, un coup

d'éponge a été passer à droit à gauche, mais sans trop d'insistance car ça a laissé de jolie trace d'eau blanche sur les meubles.

J'appelle donc de nouveau la directrice d'agence, qui commence à s'énerver, et je lui demande donc seulement le NOM de l'entreprise ainsi que celle de son assurance pour pouvoir faire intervenir un expert, ce qu'elle refuse encore de me donner, car elle veut absolument un arrangement à l'amiable ce que je n'ai plus la force de faire et veux venir demain 28 Juillet pour venir constater par elle-même avec le peintre. (Il serait temps !!!!).

En résumer, je n'ai toujours pas récupérer un appartement tel que je l'ai donné, je n'ai pas pu dormir chez moi depuis 16 Jours, et je n'obtiens toujours pas réparation.

Je viens donc vers vous dans l'espoir que quelqu'un puisse peut-être m'aider, en vous remerciant par avance.

En vous souhaitant une agréable journée.

Par **P.M.**, le **27/07/2021** à **18:06**

Bonjour,

Il serait grand temps de mettre en cause l'agence par lettre recommandée avec AR et si vous avez une grantie protection juridique qui couvre ce genre de conflit de l'activer...